



DEL 25-046

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÉVÊQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 18 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE

Le 18 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

L’an deux mille vingt cinq

Le vingt-quatre juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Mélanie BOCQUENET, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Delphine FOUQUET, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 26 juin 2025

et que la convocation au Conseil a été faite le : 18 juin 2025.

EXCUSÉS

Hakim ACHIBET (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Christian POIRIER (pouvoir à Alain GIBERGUES), Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Mickaël JUIGNE), Marie CHEVALIER (pouvoir à Sylvie LAUTRU).

ABSENTS

Eric ANDRE, Jérôme DELISLE, Philippe PAUMIER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain GIBERGUES

OBJET : VENTE DE L’IMMEUBLE SIS 2 RUE GASTELIER AU MANS

Rapporteur : Damienne FLEURY

A la suite du legs de M. Truan au profit de la commune, l’immeuble sis 2 rue Gastelier au Mans a été évalué par les services de France Domaine le 30 juillet 2024, pour une valeur de **357 450 €**.

Par la délibération 24-086 du 17 décembre 2024, l’immeuble a été mis en vente au mois de janvier 2025 par l’agence Marteau, au prix net vendeur de **400 000€**.

10 visites ont été effectuées. L’agence Marteau a reçu 3 offres :

- M. Lemeunier Antony (La Chapelle Saint-Rémy) : 278 000 € frais d’agence inclus,
- M et Mme Chaussade (Le Mans) : 300 000€ frais d’agence inclus,
- M. Kabbouri et Mme Lochet (Le Mans) : 300 000€ net vendeur.

Des travaux importants sont à prévoir : selon les investisseurs, entre 250 000 et 300 000€, pour la réhabilitation du local commercial, le logement du 2^e étage et l’isolation des combles.

La conjoncture actuelle et l’emplacement de l’immeuble (gare Nord) et les problèmes d’ordre public de ce quartier ne plaident pas en faveur d’une vente plus favorable.

Même si ces offres sont inférieures au prix évalué par France Domaine, il est proposé au conseil municipal d’accepter la meilleure offre, celle de M. Kabbouri et Mme Lochet à 300 000€ net vendeur.



DEL 25-046

Au vu de ces éléments,

Vu l'avis de France Domaine en date du 30 juillet 2024, évaluant la valeur du bien à 357 450 €,

Vu l'avis de la commission finances du 10 juin 2025,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter l'offre M. Kabbouri et Mme Lochet à 300 000€ net vendeur
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document à cet effet

VOTANTS : 24

POUR :

24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.
Yvré l'Évêque, le 26 juin 2025

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

